

# La maison de l'emploi



Maison de l'Emploi  
100 rue Paul Verlaine  
74130 BONNEVILLE

Tél. : 04 50 97 29 50

Courriel :  
info@maison-emploi.com  
Site internet :  
www.maison-emploi.com

Horaires :  
Lundi : 13h30 - 17h30  
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :  
9h - 12h30 / 13h30 - 17h30  
(Vendredi : fermeture à 16h)

La Maison de l'Emploi c'est :

• 1 siège basé à Bonneville

• 1 antenne à La Roche sur Foron,  
2 Espaces saisonniers à Chamonix  
et Megève

• 1 permanence à l'Espace Emploi  
de Scionzier

• 2 ouvertures prévues  
dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2012  
à Sallanches et Taninges.

26 janvier

Salon PREP'A, le premier salon consacré  
aux formations par l'apprentissage  
et l'alternance se tiendra à ROCHEXPO  
à La Roche sur Foron.

3 avril

Un salon entièrement dédié  
à la Création et à la reprise d'activité  
se tiendra au Pays du Mont-Blanc.

Temps  
forts

pour

2012

## La maison de l'emploi : pour que chacun s'y retrouve !

Voilà maintenant près de 15 ans que la Maison de l'Emploi (MDE), présidée par Alain Solliet, propose ses services en direction des entreprises, des salariés, des travailleurs saisonniers et des demandeurs d'emploi avec toujours pour seul et même leitmotiv, celui de favoriser le développement local et l'accès à l'emploi.

Complémentarité, proximité, adaptabilité et facilité caractérisent aujourd'hui l'action de la Maison de l'Emploi qui travaille avec l'ensemble de ses partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale Jeunes, grandes et petites entreprises, structures d'accompagnement à l'emploi, structures d'insertion par l'activité économique, etc.) dans une logique de coopération et de mutualisation des moyens et des compétences.

### Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ?

"Plus d'info : [crea@maison-emploi.com](mailto:crea@maison-emploi.com)"

Les conseillers création/reprise d'entreprise reçoivent gratuitement sur rendez-vous à Bonneville les lundis de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Ces entretiens vous permettront de faire un état des lieux de votre projet (état d'avancement, problématiques rencontrées, modes de financements, méthodologie...). Le conseiller pourra ensuite vous orienter vers les partenaires et les interlocuteurs spécialisés pour chacune des étapes de votre projet. Le service Création d'Activité de la MDE, c'est aussi la possibilité de bénéficier de formations gratuites (Etude de marché, Auto-entrepreneur, Comment financer son projet, Maîtriser sa communication orale...).

### Entreprises, employeurs, directeurs des ressources humaines ou responsables du personnel ?

En complément de ses partenaires et du service public de l'Emploi, la chargée de missions entreprise vous apporte Conseil, soutien et vous oriente, selon les situations particulières auxquelles vous êtes confrontés, vers les interlocuteurs les mieux informés. Un catalogue des formations sur les mesures et les nouveaux dispositifs emploi et également à votre disposition.

Plus d'info : Ingrid MAATAOUI - [entreprise@maison-emploi.com](mailto:entreprise@maison-emploi.com).



### Accueil, information et orientation des personnes en recherche d'emploi :

Forte préoccupation de la Maison de l'Emploi, l'accueil et l'orientation des publics en recherche d'emploi nécessite un service de qualité, adapté aux spécificités de notre territoire. Vous pourrez bénéficier sur chacun des sites de la MDE de nombreux services : espaces multimédia, informations et documentations sur les thématiques emploi, formations, métiers, guides des Saisonniers..., et permanences de différents partenaires (Inspection du travail, Mission Locale Jeunes, RSA, Maison de l'information sur la Formation...).

Soirée Alternance : Une solution au recrutement : 28 juin 2011 - Agora Bonneville

